
Anvers (2^{ème} Ch.) - 2 mai 2001

Responsabilité extracontractuelle - Enfants - Jeu - Consistant à lancer une pierre avec le pied en direction d'une boîte à conserve

Un garçon de 17 ans ne se comporte pas comme une personne normalement prudente doit le faire en pareilles circonstances lorsqu'avec un groupe de jeunes, il participe à un jeu consistant à lancer du pied une pierre en direction d'une boîte à conserve, alors qu'il devait voir qu'un des garçons se tenait à proximité immédiate de la cible et risquait donc d'être atteint par la pierre.

Dans Rechtkundig Weekblad, 2004-2005, p. 264.

Trad. : Jean Jacqmain.

[Publié dans le « Journal du Droit des Jeunes » n° 239, novembre 2004, p. 43]